

COMPTE RENDU

Atelier « Quelle coopération locale dans l'ESS pour répondre aux marchés publics ? »

16 janvier 2024, La Coursive Boutaric

Avec le soutien de




PÔLE D'ÉCONOMIE
SOLIDAIRE

Quelle coopération locale dans l'ESS pour répondre aux marchés publics ?

MARDI 16 JANVIER 2024 : 9H - 12H30
LA COURSIVE - 33 PLACE GALILÉE, DIJON

9h - visite de La Coursive

9h30 - temps d'échanges sur les pistes pour favoriser l'accès des structures de l'ESS aux marchés publics

C'est quoi un marché public ?

Comment répondre aux marchés publics en tant que structure de l'ESS ?

AVEC LA PARTICIPATION DE
CREATIV' 21
CRESS BFC
PÔLE IAE BFC
LA COURSIVE
DIJON MÉTROPOLE
GRAND BESANÇON

AVEC LE SOUTIEN DE 



Présents :

Océane GODARD – conseillère déléguée de Dijon Métropole à l'Emploi, à l'Insertion, à l'Économie sociale et solidaire

Nelly VERSTRAETEN – chargée de mission à la Métropole de Dijon

Valérie CHECCHI – Cheffe de service Commande publique et Stratégie Achat – direction des affaires juridiques et de la commande publique – Dijon Métropole

Lucie GUITARD – direction des affaires juridiques et de la commande publique à Dijon Métropole

Hervé JAKIMOW – direction des affaires juridiques et de la commande publique à Dijon Métropole

Bénédicte PIERRET – directrice de la Coursive

Randy VIRON – La Coursive

Isabelle GUILLOT – Creativ 21

Maïté MARANDIN – Pôle IAE BFC

Malika DURIEUX – CRESS

Caroline CHALAMON – Grand Besançon Métropole

Fabrice PENASSE – Directeur du Pôle d'Économie Solidaire 21

Delphine LAMBERT – Coordinatrice DLA, PES 21

Sasha BAUDEMONT – Chargé de mission accompagnement des collectivités, PES 21

Paul ROUX – Chargé de mission accompagnement des porteurs de projet, PES 21

Céline NOEL – La Bécane à Jules

Marie BEGRAND – DDETS 21

Guy TELLEZ – Encore !

Pascale TRACE – Groupe APSALC

Bertrand FELANZA – CESAM

Cléo TESSIER - CESAM

Arnaud GROGNET – ETHICOFIL

Gilles DRAVIGNY – SDAT

Michael COULON – Fédération des EI BFC

Isabelle AUZIERE – Pimms Médiation Dijon

Fleur MATHET – Institut de Santé Sociale

Pauline CONTENT – EI Pauline Content

Yann DURAND – Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Présentation des marchés publics par la Métropole de Dijon

Support de présentation : [DISPONIBLE ICI](#)

Les marchés publics sont disponibles sur la plateforme AWS : <https://www.marches-publics.info/>

La plateforme dédiée aux marchés publics de la Métropole : <http://marchespublics.metropole-dijon.fr/>

Questions/échanges des participant.es à Dijon Métropole :

- 1) Il est déploré la **difficulté des participants à utiliser les alertes** sur la plateforme AWS : il faut sélectionner beaucoup de filtres pour avoir des alertes pertinentes, etc. Le travail de Dijon Métropole pour faciliter l'accès à la plateforme serait intéressant.

Voici des guides d'utilisation du portail AWS pour vous aider à utiliser la plateforme : [Le premier guide](#) – [le deuxième guide](#)

- 2) Est-ce que la métropole de Dijon détient une **liste de référencement fournisseurs** ?

Dijon métropole conseille aux acteurs de l'ESS de **s'inscrire sur la plateforme AWS** afin de faire partie de la liste qui référence tous les fournisseurs.

- 3) Pouvons-nous avoir **connaissance des futurs projets** de Dijon métropole pour l'année suivante, afin de pouvoir anticiper les éventuels futurs marchés publics ? Les acteurs ont, en effet, besoin de **pouvoir anticiper les projets et futurs marchés publics** afin d'avoir du temps pour se regrouper, se coordonner.

La Métropole a pour projet de mettre en ligne la liste prévisionnelle des achats sur le site de la Métropole (<https://www.dijon-metropole.fr/les-projets-de-dijon-metropole/>) afin de prendre connaissance des projets à venir sur le territoire.

- 4) Est-ce que Dijon métropole a des besoins en termes de **services traiteur** ?

Oui, mais la demande est ponctuelle. Quand les collectivités ont des demandes, le marché est directement mis sur la plateforme. La Métropole accorde une place importante à certains éléments, comme l'alimentation bio, locale, zéro déchet.

En parallèle, la relance de l'accord-cadre traiteur aura lieu en janvier 2025 pour un démarrage en mai 2025. Cet accord-cadre est un marché d'un an, qui sera divisé en plusieurs lots et fera donc l'objet de plusieurs attributaires. Cet accord-cadre sera publié sur la plateforme AWS ; avec une remise des offres sur la plateforme AWS.

- 5) La réponse est-elle dématérialisée ?

La réponse à un marché public est **100% dématérialisée**. Au moment de la remise de l'offre, il est demandé à la structure de fournir les attestations fiscales et sociales, les impôts, dans un coffre-fort sécurisé : www.e-attestations.fr

Si besoin d'aide lors du dépôt de l'offre, Dijon métropole dispose d'un poste informatique avec un accueil dédié, situé au 11 bis rue Victor Dumay à Dijon. Téléphone : 03 80 74 51 72

- 6) Lorsque nous répondons à un marché public, est-ce que le **critère environnemental** est regardé ?

Oui, c'est un critère obligatoire. Son importance varie en fonction de l'objet du marché.

7) Quels sont les **critères de notation** ?

Lorsqu'une structure répond à un marché public, elle doit répondre à des questions intégrées au mémoire technique. Dijon métropole analyse les réponses transmises. Les réponses permettent d'attribuer des notes pour chaque critère. Il y a plusieurs critères notés : **critère prix, critère technique, critère environnemental**. Leur importance varie en fonction de l'objet du marché. Il peut y avoir également des éléments supplémentaires (suivi de l'exécution d'un chantier, par exemple, ou demande d'échantillons pour juger la qualité des produits d'un traiteur)

8) Est-ce que **l'ancienneté de l'entreprise** est prise en compte ?

Non, **l'égalité de traitement des candidats** est un principe fondamental dans les marchés publics. Une entreprise créée récemment a autant de chance de se voir attribuer un marché public qu'une entreprise plus ancrée sur son territoire.

9) **Qui décide de l'attribution des marchés** ?

C'est la commission d'appel d'offres pour les procédures formalisées et la Commission MAPA qui donne un avis.

Cette instance se réunit tous les 15 jours, composée de 5 titulaires et 5 suppléants élus. Les élus sont nommés par le conseil municipal et reflètent l'ensemble des partis politiques.

10) **Est-ce que les acteurs de l'ESS peuvent être associés à la construction du Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Economiquement Responsables (SPASER) de la Métropole ?**

Oui. Les modalités de participation au SPASER ne sont pas encore connues mais les structures de l'ESS peuvent néanmoins se rapprocher de la Métropole en adressant leur demande par mail à :

Madame Lucile ROYER-ECOFFET, directrice générale déléguée aux ressources à Dijon Métropole (lroyer-ecoffet@metropole-dijon.fr) copie Valérie Checchi (vchecchi@metropole-dijon.fr)

Enfin, la Métropole a conscience que les marchés publics peuvent être un sujet technique, qui peut même parfois « faire peur ». Elle se dit prête à organiser des réunions et temps d'échanges avec les acteurs de l'ESS pour les aider à connaître davantage ce sujet et ainsi dépasser certains freins.

CREATIV 21 :

Support de présentation disponible [ICI](#).

Il est important que Creativ connaisse l'ensemble des fournisseurs du territoire afin de conseiller au mieux les collectivités et, ainsi, adapter les marchés publics en fonction de l'offre disponible. Creativ 21 pourra, par exemple, conseiller au commanditaire de clausurer son marché s'il y a des structures pouvant répondre à ce marché.

Questions/échanges des participant.es à Creativ 21 :

1) Quelle structure facilite les **clauses RSE, environnementales** pour la Métropole ?

La Métropole s'en occupe en interne, il n'y a pas de facilitateur pour les clauses environnementales. Creativ facilite exclusivement les clauses sociales.

Grand Besançon Métropole

Mme Chalamon rappelle que le contexte est favorable à l'ESS via la loi AGECE

(<https://www.ecologie.gouv.fr/loi-anti-gaspillage-economie-circulaire>).

Mme Chalamon rappelle que le marché de l'insertion est le seul marché où l'attribution va être réservée aux structures locales. L'insertion peut donc permettre de favoriser et privilégier les entreprises locales.

A Besançon, les techniciens ont pris l'initiative de travailler sur un SPASER, qui est un vrai outil d'innovation. Dans ce cadre, plusieurs expérimentations ont été menées, comme l'utilisation de couches lavables dans une crèche, à Besançon.

Un marché expérimental de **réhabilitation et restructuration du réemploi de matériaux des bâtiments** a également été mené. Dans le cadre du chantier du bâtiment de l'Arsenal à Besançon, le Pôle IAE BFC a travaillé avec la direction des achats de Besançon. Tous les acteurs ont été mis autour de la table : quels sont les besoins techniques du maître d'ouvrage ? Les entreprises d'insertion peuvent/veulent-elles répondre à ces besoins ?

Le chantier a donc fait l'objet d'un lot spécifique sur le réemploi des matériaux.

Les entreprises se sont groupées et ont répondu ensemble au marché, dans un esprit de coopération et non pas de compétition.

Pôle IAE BFC :

Le support de présentation est disponible en cliquant [ICI](#).

Plusieurs exemples de coopération entre acteurs ont été mis en valeur. Par exemple, lors de la crise Covid, plusieurs associations se sont regroupées pour répondre à la demande massive de création de masques.

CRESS BFC :

Le support de présentation est disponible en cliquant [ICI](#).

La semaine des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables se déroulera du 27 au 31 mai 2024.

La plateforme nationale pour toutes les structures de l'ESS : <https://lemarche.inclusion.fr>

En tant qu'acheteur, vous pouvez publier votre offre : les structures inscrites recevront directement l'alerte et pourront y répondre.

La plateforme CARTECO : <https://carteco-ess.org/> : carte des structures de l'ESS qui s'engagent dans la transition écologique. Tous les domaines ne sont pas encore disponibles mais chaque année un nouveau domaine est ouvert. Les structures doivent se référencer elles-mêmes. Nous vous invitons vivement à vous faire référencer sur la plateforme, qui sert également d'outil de sourcing.

Temps d'échanges :

Remarque d'une structure de l'ESS : la plateforme de l'inclusion est un outil commun national avec une entrée « emploi » et une entrée « marché » ; c'est important de continuer à utiliser cette plateforme. Néanmoins, les acteurs ont besoin d'avoir une certaine continuité dans les plateformes afin de ne pas les multiplier.

Visite de la Coursive :



La Coursive est un **Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE)** et est située aux Grésilles, à Dijon. C'est un véritable lieu de vie du quartier qui associe habitant.es et acteurs locaux lors d'événements et d'ateliers. La Coursive propose en parallèle un espace de coworking, des locations de salles, des formations. La Coursive regroupe 28 structures adhérentes, dans le champ culturel et créatif.

Historiquement, La Coursive s'est constituée autour de l'accompagnement de ces structures dans leurs projets de coopération et développement économique. La Coursive propose actuellement un service de veille sur les marchés publics pour ses adhérents. Quand une structure adhère à La Coursive, un état des lieux de la structure est réalisé puis La Coursive lui adresse les offres adaptées à ce qu'elle souhaite.

La Coursive facilite également la coopération entre structures et le regroupement de compétences, et peut porter administrativement et juridiquement la réponse au marché public.

La Coursive propose, une fois par an, un atelier sur les marchés publics afin d'apporter aux structures les bases pour répondre à un marché.

L'agenda de la Coursive : <https://www.la-coursive.fr/agenda>

Informations utiles :

- Le 5 février, la CRESS organise un événement sur l'emploi dans l'ESS à Longvic : <https://ess-bfc.org/agenda/evenement-emplois-solidaires>
- [Article Le Bien Public sur un nouveau guichet vert pour les collectivités en BFC](#)